

Décision 2023/15



Portant lancement de la consultation pour l'appel d'offre ouvert pour l'accord-cadre à bons de commande de petites fournitures pour le réseau d'éclairage public de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation a pour objet la fourniture de petites fournitures nécessaires au fonctionnement du réseau d'éclairage public de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Le titulaire livrera les petites fournitures nécessaires au fonctionnement du réseau d'éclairage public communautaire.

Le présent accord-cadre sera conclu pour un an renouvelable trois fois tacitement et a été alloué comme suit :

- Lot n°1 – Fournitures électriques – montant maximum : 200 000 € HT ;
- Lot n°2A – Quincaillerie électrique – montant maximum : 100 000 € HT ;
- Lot n°2B – Quincaillerie – montant maximum : 100 000 € HT ;
- Lot n°3 – Horloges éclairage public – montant maximum : 100 000 € HT.

Deux plis ont été déposés avant le 19 juin 2023, 12h00 :

- Par la société SONEPAR pour les lots n°1, 2A et 3 ;
- Par la société EITF pour le lot n°2B.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 21 juin 2023 à 10h30.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1618-1, L1618-2, L2122-22 et R1618-1,


Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

D'attribuer l'accord-cadre objet de la présente décision comme suit :

- **À la société SONEPAR pour les lots n°1, 2A et 3 ;**
- **À la société EITF pour le lot n°2B.**

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 21/06/2023 Publication le 21/06/2023 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i>	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 21/06/2023 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON 
---	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2023_15
Objet :	Décision 2023/15 Portant lancement de la consultation pour l'appel d'offre ouvert pour l'accord-cadre à bons de commande de petites fournitures pour le réseau d'éclairage public de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-21 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20230621-DEC2023_15-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20230621-DEC2023_15-AU-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : DEC2023.15.pdf Nom métier : 99_AU-059-200030633-20230621-DEC2023_15-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	151.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2023 à 14h20min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2023 à 14h20min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2023 à 14h21min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2023 à 14h21min28s	Reçu par le MI le 2023-06-21